

La Croix de guerre 1914-1918

La Croix de guerre 1914-1918 est une décoration militaire attribuée pour récompenser l'octroi d'une citation par le commandement militaire pour conduite exceptionnelle au cours de la Première Guerre mondiale.

Dès le début de la guerre, le besoin de créer une récompense pour les combattants se fait jour.

Avant le début des hostilités (mars 1914), le député Henri Tornade (1850-1925) avait proposé une loi instituant une médaille dite de la *valeur militaire*, mais son projet est repoussé par la commission militaire.

Fin 1914, le général Boëlle (1850-1942) tente de convaincre l'administration militaire de la nécessité de créer d'une telle décoration. Il arrive à convaincre Maurice Barrès, chantre du patriotisme, de proposer une médaille pour décorer les soldats après un exploit particulier.

Le 23 décembre 1914, le député Georges Bonnefous (1867-1956) dépose un projet de loi visant à créer une médaille dite de la *valeur militaire*. Le député Emile Driant (1855-1916), siégeant au Parlement entre deux séjours au front, se fait le porte-parole d'un projet qu'il avait ébauché en tant qu'aide de camp du général Boulanger, alors ministre de la Guerre.

Le 4 février 1915, Driant présente devant les députés le rapport de la Commission de l'armée :
« Créons un ordre récompensant la valeur militaire, mais en lui donnant un nom bref qui sonne clairement et qui, à lui seul, exclut la faveur de l'ancienneté. On l'appellera la Croix de guerre, ce sera une croix de bronze clair, à quatre branches, surmontée d'une couronne de lauriers, et suspendues à un ruban vert uni, le vert de la médaille de 1870-1871, débarrassé des rayures noires qui symbolisaient le deuil de l'autre siècle. »

Après d'âpres discussions au sein des deux Chambres, la loi est votée le 2 avril 1915 et promulguée le 8 avril.

La Croix de guerre (créée par le sculpteur Paul-Albert Bartholomé -1848-1928) est en bronze florentin, à quatre branches et deux épées croisées. Le centre représente la tête de la République au bonnet phrygien ornée d'une couronne de lauriers entourée de « République française », au dos, l'inscription 1914-1915. Cette inscription est par la suite modifiée : 1914-1916, 1914-1917 et 1914-1918.

Le ruban vert, rompu par de fines rayures rouges verticales (1,5 mm), associe le symbole du sang versé à celui de l'espérance et rappelle la médaille de Sainte-Hélène.

Le décret d'application du 23 avril 1915 fixe les distinctions entre les différents niveaux de citations.

Etoiles

- Citation à l'ordre du régiment = bronze
- Citation à l'ordre de la brigade = bronze
- Citation à l'ordre de la division = argent
- Citation à l'ordre du corps d'armée = vermeil

Palme

- Citation à l'ordre de l'armée = bronze
- Cinq citations à l'ordre de l'armée = argent



Le nombre exact de titulaires de la Croix de guerre 1914-1918 est inconnu. Au 1^{er} mars 1920, le ministère de la Guerre estimait à plus de 2 millions le nombre de citations.

Le premier poilu à recevoir la Croix de guerre est le caporal Sylvain Métivier, le 23 février 1915. « L'As des As », le pilote René Fonck a vingt-huit palmes et une étoile.

Les décorés ne sont pas seulement des combattants mais aussi des aumôniers, ambulanciers, des civils et même un pigeon voyageur.

La Croix de guerre a également été décernée à titre collectif : plus de 600 unités de l'armée, une quarantaine de navires, plus de 70 escadrilles d'aviations, des organismes comme les chemins de fer de la banlieue de Reims, des institutions (préfecture de police de Paris, universités...). Enfin, entre 1917 et 1931, 2 951 communes sont décorées de la Croix de guerre 1914-1918.